

## Séance du 30 Janvier 2014

---

L'An Deux Mil Quatorze, le Trente Janvier à Dix Huit Heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis en mairie du Breil-sur-Mérize, siège du syndicat, sous la présidence de M. Michel ARRAULT, Président.

### Etaient Présents:

Le Breil-sur-Merize	:	MM.HUBERT, MATTE, BERNIER
Thorigné-sur-Dué	:	M. LECOMTE
Ardenay-sur-Merize	:	MM.ARRAULT, PAPIN
Nuillé-le-Jalais	:	MM.PILON, GRIGNON
Soulitré	:	Mme DROUINEAU
Surfonds	:	MM.GAVALLET, GUERIN
St Mars-la-Brière	:	M.BOUMARD
Connerré	:	M.GARANGER
Volnay	:	
Montfort le Gesnois	:	M. MAUCOURT
Parigné-L'Evêque	:	M.PORTEBOEUF
St Michel de Chavaignes	:	M.POTTIER

Absent non excusé : MM.DUBRAY, FONTENEAU, PLAIS, BUON, MESNEAU.

Absents excusés : MM. DELABROY et DULUARD, Véolia

Procuration de vote : M. FONTENEAU à M. LECOMTE, M. PLAIS à M. ARRAULT

### Assistaient également à la séance:

M.DIVARET Patrice, cabinet DAMO, assistant à maître d'ouvrage,

Mme GOUSSET Jocelyne, receveur du syndicat,

Mme PAYEN Laëtitia, secrétaire.

---

Il n'est pas fait d'observations sur le précédent compte-rendu.

### **Le Conseil Syndical vote à l'unanimité l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour (conseil à Maître d'Ouvrage).**

#### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

Sous la présidence de M. Jean-Paul HUBERT, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2013 proposé par le Président, Michel ARRAULT.

Concernant la baisse de la recette à l'imputation 7011, celle-ci s'explique par le fait que le montant perçu en 2013 (123 024 €) correspond aux produits facturés entre le 01/10/11 et le 31/07/13 cumulés diminués des reversements déjà effectués.

Veolia a changé, début 2013, d'outil de reversement : les échéances ont été revues pour coller au plus près de notre contrat, et une transition a été réalisée entre l'ancien et le nouveau système, ce qui a pu perturber l'échéancier et du coup l'interprétation de leurs données.

En 2014, nous percevrons les produits facturés entre le 01/08/2013 et le 31/01/2014.

#### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013**

Le Comité Syndical, après avoir pris acte du compte de gestion de l'exercice 2013 élaboré par le receveur du syndicat, considérant que ce document n'appelle aucune observation ni réserve, l'accepte.

**BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - Année 2013** - Le Comité Syndical n'ayant pas acquis ou vendu de terrains au titre de l'année 2013, approuve le bilan.

#### **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2013**

Le Comité Syndical, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 :

#### Section Investissement

dépenses réalisées	418 851.14 €
recettes réalisées	186 693.18 €

résultat de l'exercice	- 232 157.96 €
résultat de clôture de l'ex.précédent	- 28 920.74 €
RESULTAT DE CLOTURE (sans RAR)	-261 078.70 €
Restes à réaliser	- 286 229.79 €
RESULTAT DE CLOTURE	- 547 308.49 €

Section d'Exploitation

dépenses réalisées	56 279.46 €
recettes réalisées	134 835.81 €
résultat de l'exercice	78 556.35 €
résultat de clôture de l'ex.précédent	847 015.89 €
RESULTAT GLOBAL	925 572.24 €

et après délibération, décide d'affecter la somme de 547 309 € en affectation de résultat de la section d'investissement (c/1068) et la somme de 378 264 € en recettes de la section d'exploitation (R002)

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014**

A l'unanimité, le Comité Syndical vote les crédits nécessaires

Section investissement

Dépenses : 1 174 760 €

Recettes : 1 174 760 €

Section d'exploitation

Dépenses : 510 051 €

Recettes : 510 051 €.

**CONSEIL A MAITRE D'OUVRAGE**

Le conseil syndical à la majorité (15 pour, 1 abstention) décide d'accepter le second renouvellement (année 2014) du contrat de 2012 du cabinet DAMO (représenté par Mr Divaret) pour une mission de conseil à maître d'ouvrage.

Le président remercie les membres présents, de leur implication durant ce mandat, ainsi que Mme Gousset pour sa disponibilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le Président,



M.ARRAULT invite les membres présents à la dégustation de la galette.